

# Droit du travail

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 30.0
- > Niveau d'étude : BAC +2
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 4V4LJTRP

## Présentation

---

(18h CM / 12h TD)

Il s'agit d'une présentation des relations individuelles du travail (conclusion du contrat de travail, contenu du contrat, nature du contrat, exécution, modes de rupture du contrat de travail)

## Objectifs

---

L'étudiant doit acquérir les fondamentaux de la matière, comprendre les notions juridiques, pour pouvoir les mettre en pratique dans sa vie professionnelle

## Évaluation

---

- Contrôle continu : Deux épreuves en cours de formation
- Contrôle dérogatoire : Un examen écrit (durée 1h30)
- Contrôle de seconde chance : Un examen écrit (durée 1h30)

## Pré-requis nécessaires

---

Introduction au droit et droit des contrats

## Compétences visées

---

Connaissance des grands mécanismes du droit du travail pour une mise en œuvre dans la vie professionnelle

## Bibliographie

---

Manuels :

B. Gauriau, M. Miné, Droit du travail Sirey, 4<sup>ème</sup> éd. 2020

P. Lokiec Droit du travail, Puf 2019

F. Favennec-Héry, P.-Y. Verkindt Droit du travail, L.G.D.J. 6<sup>ème</sup> éd. 2018

## Contact(s)

- > [Emilia Von bardeleben](mailto:emilia.vonbardeleben@parisnanterre.fr)  
vonbarde@parisnanterre.fr